

## « Fini le temps des peanuts » : les groupes en défense collective des droits en ont assez d'être sous-financés

Rouyn-Noranda, 10 juin 2013 - À l'approche de la période estivale, les organismes en défense collective des droits de l'Abitibi-Témiscamingue sonnent l'alarme sur une situation qui ne peut plus durer. En effet, faute d'un financement adéquat, ces organismes ont dû mal à offrir des conditions de travail décentes à leurs employé-e-s, à garder leur personnel et à assumer leur mandat de défense des droits humains, surtout que la plupart doivent fermer l'été.

Bien que le financement à la mission varie d'un groupe à l'autre, les organismes en défense collective des droits figurent comme les parents pauvres du milieu communautaire. En effet, en 2010-2011 la moyenne du soutien financier gouvernemental pour l'ensemble des organismes communautaires autonomes était de 122 046 \$, alors que pour les organismes en défense collective des droits, la moyenne n'était que de 58 715 \$. Ce maigre financement, qui n'est d'ailleurs pas indexé, précarise ces organisations et leurs travailleuses et travailleurs, qui se dédient pourtant à la promotion du bien commun et des droits les plus fondamentaux.

C'est pourquoi, à l'instar de leurs homologues de la région de l'Estrie, les groupes en défense collective des droits de l'Abitibi-Témiscamingue entament une campagne d'éducation populaire «**Fini le temps de peanuts ! Pour un financement adéquat de la défense collective des droits**» afin de sensibiliser la population aux rôles que jouent ces organisations dans l'avancement de la société dans une optique de justice et d'équité. La population est donc invitée à signer la pétition se trouvant sur le site de l'Assemblée nationale : <https://www.assnat.qc.ca/fr/exprimez-votre-opinion/petition/Petition-3811/index.html> et à donner leur appui pour une meilleure reconnaissance et un meilleur financement de ces organismes.

Dans le cadre de cette campagne, les groupes promettent d'autres actions à l'automne, notamment auprès des députés afin de leur faire part des revendications des groupes en défense collective des droits.

Les groupes de défense collective des droits sont des organismes d'action communautaire autonome qui visent à promouvoir et à défendre les droits collectifs des Québécois-es (droit des travailleurs, des consommateurs, des personnes assistées sociales, au logement, etc.). Leurs actions ont notamment permis des avancées majeures en matière d'égalité homme-femme, de lutte à la pauvreté, de politiques sociales et de réformes fiscales à l'avantage du bien commun. Il existe près de 350 groupes en défense collective des droits au Québec, dont 11 en Abitibi-Témiscamingue.<sup>1</sup>

-30-

Pour informations :

Nathalie Rodrigue du Regroupement des associations de personnes handicapées de l'A-T (819) 762-8956  
Pour les Groupes de défense collective des droits de l'A-T.

---

<sup>1</sup> Organismes de l'A-T œuvrant en Défense Collective des Droits :

Association de défense des droits sociaux de la Vallée de l'Or

Association pour personnes handicapées visuelles de l'A-T

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – section Val-d'Or

Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées – section Rouyn-Noranda

L'association des travailleuses et travailleurs accidentés de l'A-T

Ressource d'aide et d'informations en défense des droits de l'A-T

Regroupement d'entraide des personnes assistées sociales de Rouyn-Noranda

Regroupement d'association de personnes handicapées de l'A-T

Regroupement de femmes de l'A-T

Regroupement d'éducation populaire de l'A-T

Regroupement des sans-emploi de l'A-T